

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 29

N°138

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Magali CHERET	Madame Sozig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Madame Claudine PEJOUX
Madame Danielle MARINO	Madame Leila TLILI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Marc RUER
Monsieur Kilani KAMALA	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Economat

OBJET : Adhésion de la ville de Choisy-Le-Roi au Siresco

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de L'article L 5211-18

Vu les statuts du SIRESCO,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Choisy-le-Roi, en date du 8 novembre 2017, relative à sa demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective,

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective, en date du 14 février 2018, décidant de délibérer favorablement pour accepter la demande d'adhésion de la commune de Choisy-Le-Roy,

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

DECIDE d'accéder favorablement à la demande d'adhésion de la ville de Choisy-le-Roi, au syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO).

Reçu en préfecture le : 15/06/18

Publié le : 15/06/18

Certifié exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

